

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du

”

« Une campagne de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (PS) détaille la teneur des travaux. © D.R.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR

RUGBY - D1

Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



con
den
CRA
mat

Revue de presse du lundi 1^{er} juin 2026

ROMAIN SCHREVENIS

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont entraîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiété. Il y avait une vraie rénité dans le groupe. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur prochain, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale.

La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager le person-



Ca s'annonce compliqué pour les CPAS... © D.R.

Qua
prév
chai
nées
gouv
pas
pro
pas
tion



“On a tout perdu” : scènes de désolation

CATASTROPHE NATURELLE

Les intempéries ont causé énormément de dégâts en Wallonie. Les pompiers étaient “sur le pied de guerre” tout le week-end

Les intempéries de ce week-end ont causé énormément de dégâts en Wallonie. Du côté de la zone de secours Val de Sambre, à cheval sur les provinces de Namur et de Hainaut, près de 1.500 interventions ont été enregistrées. “La priorité était de sauver les personnes en situation de danger, indique le colonel Marc Gilbert, chef de corps de la zone de secours Val de Sambre. Nous avons ainsi eu un couple avec femme enceinte réfugié sur le toit de l’habitation inondée. Des personnes se sont retrouvées prises au piège dans leur voiture également. L’IRM nous avait classés en code orange mais c’était surtout du code rouge avec l’eau qui est, par endroits, montée jusqu’à 1,5 m.”

Seulement quarante pompiers y étaient mobilisés durant le week-end pour effectuer toutes ces interventions. “D’autres sont venus en renfort car ce travail est éreintant. Je tiens

à souligner la parfaite coordination entre les six communes de la zone et les services de secours, il y a eu beaucoup de solidarité, de propositions de relogement au niveau supracommunal, des routes dégagées pour permettre notre passage et ainsi plus d’efficacité.”

“Il faut refinancer les pompiers plutôt qu’acheter des F-35 !”

La commune de Jemeppe-sur-Sambre, en province de Namur, fait partie des plus touchées par les intempéries, cinq ans après les terribles inondations de 2021. “Le problème, c’est que l’Orneau déborde dès qu’il y a une tempête. Comme la rue est en cuvette, elle ne sait pas emmagasiner et tout déborde alors qu’on n’est même pas en zone inondable à la base”, explique un riverain.

De son côté, Émilie a hébergé 7 personnes durant

la nuit. “Dans une maison, une dame était seule avec ses enfants. Les pompiers ont dû sortir les enfants par la fenêtre et les emmener en barque”, indique-t-elle.

■ “C’est rebelote”

Marie-Claire et Gérard faisaient partie des gens qui ont logé chez le couple. “Déjà en 2021, on avait dû tout refaire après les inondations. Tout était nouveau ! Et là, c’est rebelote. On a tout perdu”, se désole Marie-Claire. Les habitants n’ont en outre plus l’électricité. Ores est sur le pont.

À proximité, au cabinet Delta Vet, on a sorti les raclettes dimanche matin. Eux aussi ont déjà eu des dégâts lors des inondations de 2021. “Les appareils pour faire les radios, les échographies, anesthésies... sont endommagés, de même que la machine à laver, le frigo...”, déplore Stéphanie, vétérinaire, en train de tout nettoyer.

Le Brabant wallon a, lui aussi, été sévèrement touché par les intempéries. Les violentes intempéries ont endommagé plusieurs attractions de Walibi et plusieurs zones du parc ont

été impraticables.

De son côté, le colonel Gilbert regrette que malgré les demandes répétées visant à renforcer les services de secours, il ne voit toujours rien venir. “On sait, notamment depuis les inondations de 2021, que nous avons besoin de davantage d’effectifs. Mais rien n’est inscrit pour les pompiers et les services de secours dans l’accord de gouvernement. Au niveau fédéral, je comprends qu’il faille renforcer l’armée et la police, mais les 200 millions



■ Marc Gilbert.

affectés à un F-35 seraient bien nécessaires au niveau des zones de secours”, fulmine-t-il avant de conclure : “Les épisodes climatiques intenses vont se répéter et s’intensifier à l’avenir. Il est plus que temps que les politiques prennent la pleine mesure des enjeux qui nous attendent, en prenant des dispositions pour financer les zones au plus vite.”

En Province de Liège, les pompiers sont intervenus une quarantaine de fois, principalement à Flémalle,

Huy, Liège, Seraing, Nandrin, Neupré, Engis et Trooz. Enfin, du côté de Bruxelles, la situation n’était pas aussi préoccupante et le sous-effectif des pompiers, dénoncé par le Siamu la semaine passée, ne s’est pas fait ressentir. Toutefois, afin d’anticiper les épisodes climatiques similaires à l’avenir, les syndicats estiment qu’il faudrait engager 200 pompiers. “Mais chaque pompier coûte 70.000 € par an et je ne vois pas comment l’Arizona pourrait débloquer 14 millions €”, conclut Walter Derieuw, porte-parole des pompiers bruxellois.

Arnaud Farr & EdA

“Ça s’est passé à une vitesse folle”

TÉMOIGNAGES

“Tout l’électroménager est foutu”, raconte un habitant. Reportage dans un quartier sinistré par les eaux.

Je regardais le match, la Champions League, tranquillement. Je ne m’attendais pas du tout à ça.” Dimanche midi, Marc avait les pieds dans l’eau. Sa maison, comme bien d’autres de la rue du Pont de Pierres le long de la Dyle à Court-St-Étienne, a été inondée à la suite des grands orages de samedi soir. “Ça s’est passé à une vitesse folle. Le WC formait un geyser. Mon frigo nageait dans la cuisine. Tout l’électroménager est foutu.” Sur le mur du hall, la marque de l’eau est toujours visible. “60 centimètres”, soupire le Brabançon.

Chez Thomas, plus loin dans la rue, l’eau n’est pas montée aussi haut. Mais tout de même: “un bon vingt centimètres”, dans son living. Dans le salon, on patauge dans la boue. Le frigo, les jeux pour enfants, les chaises...: le torrent de la Dyle a tout souillé sur son passage. Au fur et à mesure qu’il passe la raclette, il constate les dégâts. “Ho non, les enceintes que je viens de recevoir! Mon tapis normalement est mauve”,

soupire-t-il en pointant sa carquette désormais imbibée de boue.

■ “J’en ai bien pour 20.000 €”

Ce n’est pas la première fois que Court-St-Étienne connaît des inondations majeures. En 2016 et 2021, la situation était encore pire, nous dit-on. Christiane est née rue du Pont de Pierres. “Ma famille est ici depuis mon arrière-grand-mère”, raconte la septuagénaire. “Quels dégâts! Les meubles, l’humidité, les appareils... j’en ai bien pour 20.000 €.”

Certains dans cette rue, que d’aucuns sur-

nomment “la rue des oubliés”, ne le cachent pas: ils veulent déménager. “On ne va pas rester ici”, lance Marc, arrivé en novembre. “On aimerait partir”, pointe le jeune Émile, qui habite le quartier depuis son enfance. “Mais qui voudrait acheter une maison dans une telle situation?”

■ “On le savait en achetant la maison”

Rue François, la Dyle aussi fait des dégâts. “Tout le jardin est inondé”, nous montre Rodolphe. “La Dyle rentre dans notre maison.” Dans sa cave, il restait ce dimanche midi encore un mètre d’eau brune. Son habitation, comme celle du voisin, a un rez-de-chaussée surélevé, ce qui limite les désastres. “On le savait en achetant

la maison. On se doutait que ça allait arriver”, pointe le Stéphanois, qui tente de garder le sourire. “Rien de grande valeur n’avait justement été mis dans la cave. Mais on espère que l’étage ne souffrira pas d’humidité.”

Pour Rodolphe comme pour d’autres, l’électricité a été coupée. Une voisine est venue lui porter un générateur. “On est équipé quand on habite ici.” Depuis 2008, Ribeiro a connu bien six inondations. Depuis, il a mis des protections, qui fonctionnent tant bien que mal. “On essaie de mettre tout en hauteur. On fait avec et on s’habitue”, pointe-t-il. “Au moins pendant ce genre de moment, on rencontre ses voisins. Il y a une vraie solidarité”, sourit Thomas.

Romain Masquellier



■ Les inondations ont ravagé des rues de Jemeppe-sur-Sambre. © D.R.

“Séquence orageuse dévastatrice”

MÉTÉO

Il y avait “un cocktail idéal pour une instabilité atmosphérique”, selon Pascal Mormal

Selon le météorologue Pascal Mormal (IRM), la séquence orageuse de ce 30 mai 2026 est “probablement la plus dévastatrice de ces dix dernières années”, exception faite de “la période historiquement tragique de la mi-juillet 2021”.

Le spécialiste explique que la situation avait été relativement bien anticipée. Depuis plusieurs jours, les prévisionnistes évoquaient de potentiels orages violents. “Le pays connaissait depuis une dizaine de jours des températures estivales,



■ Mormal.

© IPM

avec une masse d’air très chaude en surface et une humidité en augmentation. La combinaison d’air chaud et humide au sol avec de l’air plus froid en altitude constituait un cocktail idéal pour générer une forte instabilité atmosphérique.”

Dès samedi matin, une première succession d’averses orageuses a concerné un axe allant du nord de la région bruxelloise vers Louvain. Par endroits, les quantités de pluie ont été exceptionnelles. Pas loin de l’aéroport de Zaventem, “il est tombé l’équivalent d’un mois de précipitations” en quelques heures.

Sur le triangle Charleroi, Namur, Waterloo, les orages apparus vers 16h30 avaient la particularité d’être très peu mobiles. “Il s’agissait d’orages dits ‘rétrogrades’, qui se réalimentaient continuellement par l’arrière, d’ouest en est. La chaleur et l’humidité permettaient la formation permanente de nouvelles cellules orageuses, qui se sont auto-alimentées pendant plusieurs heures.”

Pour retrouver des situations comparables, il faut remonter à mai et juin 2016.

Interdiction de parler des actions syndicales

GROGNE DES PROFS

"Les établissements doivent respecter une absolue neutralité", alors que la mobilisation se poursuit. Préavis de grève jusqu'au 10 juillet

Arrêt de travail, piquet de grève, "révolution des craies"... Difficile d'ignorer que les profs sont en colère. Des actions peuvent être menées mais pas n'importe comment.

"En ces moments troublés, il est demandé de vous rappeler que les établissements WBE se

doivent de respecter une absolue neutralité. Il est donc demandé de ne pas relayer les publications concernant les actions syndicales menées en ce moment. Il ne s'agit nullement de remettre en cause le droit de grève. Il s'agit d'un choix personnel de chaque membre du personnel."

En tant que pouvoir organisateur, Wallonie-Bruxelles Enseignement a envoyé ce message à ses quelque 400 directions.

■ "L'école est un sanctuaire"

"On a simplement rappelé les règles et les statuts qui s'appliquent à WBE", explique encore la porte-parole de WBE. "On a rappelé que tout un chacun peut manifester à titre personnel mais on n'instrumentalise pas

l'établissement ni les élèves."

Distribuer des flyers à l'entrée de l'école pour expliquer les raisons de sa présence en rue plutôt qu'en classe, pas de problème. "Mais on n'utilise pas les réseaux sociaux de l'établissement scolaire pour faire passer un message. Les enseignants ont un devoir de loyauté envers l'employeur", précise la porte-parole. "L'école est un sanctuaire, à l'intérieur, on respecte la neu-

tralité. Il faut un respect et une écoute mutuelle tant des grévistes que des non-grévistes. C'est tout simplement l'application de la neutralité et des statuts."

WBE a conscience que plusieurs de leurs enseignants ont un mécontentement à faire entendre et le respecte. "Ils ont choisi différentes manières de le faire avec l'intérêt de l'élève toujours à l'esprit. On a des actions à géométrie variable."

Zhen-Zhen Zveny

Alors que le MR plonge, Les Engagés parlent de libéralisme

POLITIQUE

Dans sa newsletter, Yvan Verougstraete a appelé à "changer de paradigme" et a défendu un "libéralisme du sens".

Y aura-t-il bientôt deux partis libéraux en Belgique francophone? Le MR pourrait-il perdre son monopole de l'appellation "libérale"?

Il est permis d'y penser tant les déplacements opérés ces derniers temps entre MR et Engagés – sur le plan humain autant que doctrinal – ont redessiné les contours des forces politiques francophones qui gravitent autour de la notion de centre-droit.

Dans sa newsletter du week-end, Yvan Verougstraete a appelé à "changer de paradigme". Face au spectre de la dette, le président des Engagés enjoint ses fidèles à "repenser notre système économique" et à "retrouver notre capacité de choix". Il baptise ça le "libéralisme du sens", le *purpose-driven liberalism*, ou encore le "Télo-libéralisme".

LE BON TIMING

Ce plaidoyer pour une nouvelle forme de libéralisme a été publié pile au moment où les libéraux de Georges-Louis Bouchez encaissent un désaveu spectaculaire dans les sondages.

Selon la RTBF, la VRT et *De Standaard*, le parti passerait de 28,2% à 20% en Wallonie et à Bruxelles si on retournait aux urnes demain.

Durant le week-end, plusieurs élus ont tenté de relativiser ces chiffres, rappelant que les sondages de 2024 plaçaient déjà le MR à 20-23% avant qu'il ne décroche 28,21%. D'autres, par contre, ont senti le vent tourner. C'est le cas du député bruxellois Olivier

Willockx qui a publiquement estimé que la "droitisation du MR ne paie pas". "À force de durcir le ton, on n'a pas gagné la droite. On a perdu le cœur. Le libéralisme que je défends rassemble, il ne divise pas."

Si le "libéralisme du sens" de Verougstraete s'inscrit dans ce contexte de fragilisation du MR, il faut également le replacer dans une nouvelle séquence de haute tension entre les deux partis: le dossier de la RTBF. Officiellement irrité par la façon dont Joëlle Milquet (Les Engagés) dirige le CA de l'entreprise publique, Georges-Louis Bouchez a fait dé-

missionner ses cinq membres MR du conseil d'administration.

NOUVEAU MOT

L'offensive doctrinale de Verougstraete n'est pas anodine. Dans le programme 2024 des Engagés, le mot "libéralisme" n'apparaît pas une seule fois. Dans celui du MR: 12 fois. À l'heure où des forces de gauche répètent à l'envi que le MR de Georges-Louis Bouchez serait devenu "illibéral", cette démarche prend alors des airs d'OPA (offre publique d'achat) sur le concept lui-même.

Ce faisant, Yvan Verougstraete ouvre grand la porte aux "libéraux sociaux" et aux Réformateurs plus centristes qui, comme Olivier Willockx, sont en proie au doute. Le chef des anciens chrétiens-démocrates les invite à suivre la voie ouverte par Jean-Luc Crucke puis Michel de Maegd, deux anciens du MR qui se revendiquent encore et toujours du libéralisme.

DROITE, GAUCHE ET VERT

Mais réduire la manœuvre à une simple tentative d'expansion vers la droite serait trop simple. Comme l'expliquait le ministre Crucke la semaine dernière dans l'émission

Trends Talk, le mouvement espère réunir "le centre droit, le centre gauche et le centre vert".

Preuve de cette ouverture: l'ancien député européen Ecolo Philippe Lamberts est intervenu dimanche lors de la convention des Engagés à Charleroi. Le conseiller à la transition verte d'Ursula von der Leyen ne va pas rejoindre les centristes, mais on nous assure qu'il existe "une vraie proximité de pensée".

Yvan Verougstraete défend un "libéralisme du sens".

Enfin, si l'on élargit le zoom vers l'Europe, on constate que G-L Bouchez aimerait quitter Renew, le groupe où son parti siège aux côtés des Engagés, pour rejoindre le PPE, le groupe que Les Engagés ont précédemment quitté... à l'initiative d'Yvan Verougstraete.

Le 14 juin prochain, la Belgique fêtera les 180 ans de la fondation du parti libéral à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Au vu des tensions entre MR et Anders qui fracturent la famille libérale officielle, et vu comme Les Engagés sont à l'affût, on finit par se demander qui soufflera les bougies.

Gauvain Dos Santos



Yvan Verougstraete et Jean-Luc Crucke se revendiquent tous les deux du libéralisme. © ENNIO CAMERIERE

Les prosumers victimes de décrochages bientôt indemnisés

PHOTOVOLTAÏQUE

Un nouveau mécanisme vient d'être adopté par le gouvernement wallon en première lecture, mais il ne sera pas automatique

Le phénomène est bien connu des propriétaires de panneaux photovoltaïques en Wallonie. Lorsque la tension du réseau électrique devient trop élevée, les onduleurs se mettent automatiquement en sécurité et cessent temporairement d'injecter l'électricité produite. En conséquence, une partie de l'énergie générée n'est pas valorisée, avec à la clé une perte financière pour les ménages concernés.

Ces "décrochages" se sont multipliés ces dernières années dans certaines zones du territoire, alimentant le mécontentement de nombreux prosumers qui estimaient supporter seuls les conséquences des limites du réseau électrique.

tion estimée", "fondée sur des données objectivables", mais aussi "automatique dans le traitement" et "simple pour le citoyen".

Le compteur communicant comme condition

Tous les propriétaires de panneaux photovoltaïques ne pourront toutefois pas bénéficier automatiquement du dispositif. Le gouvernement précise que seules les installations équipées d'un compteur communicant seront éligibles.

Ce choix s'explique par la nécessité de disposer de mesures fiables et vérifiables. Selon l'exécutif wallon, ce compteur constitue aujourd'hui "le seul outil

une mesure fiable, vérifiable et uniforme à grande échelle", évitant ainsi "toute indemnisation approximative ou contestable".

Le déploiement de ces compteurs se poursuit actuellement en Wallonie avec un objectif de couverture complète du territoire d'ici 2029. Le gouvernement rappelle également que tout citoyen qui en fait la demande peut obtenir l'installation d'un compteur communicant dans un délai maximal de quatre mois.

Un signal adressé aux gestionnaires de réseau

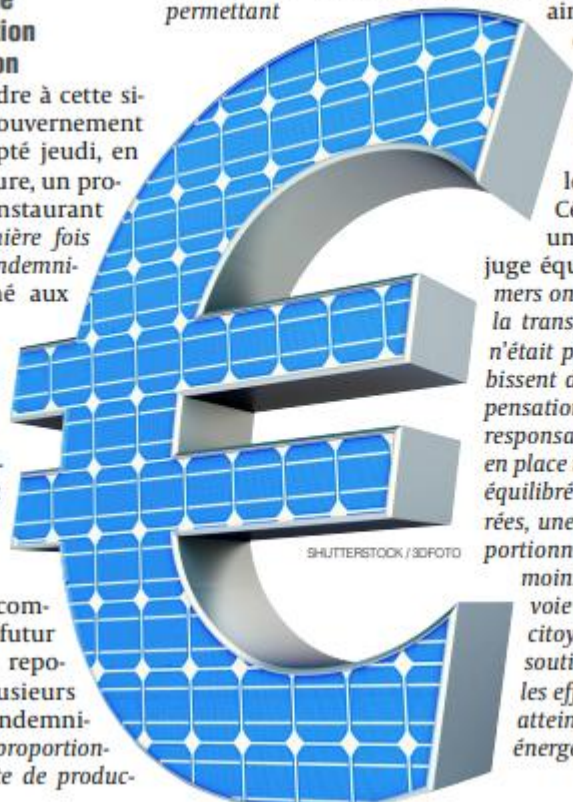
Au-delà de l'indemnisation des particuliers, la Wallonie souhaite également encourager les investissements dans les infrastructures électriques. Le communiqué souligne que "les décrochages ont un coût" et qu'il est "essentiel d'accélérer les investissements dans les infrastructures". Le Gouvernement estime

■ Un système d'indemnisation en préparation

Pour répondre à cette situation, le gouvernement wallon a adopté jeudi, en première lecture, un projet d'arrêté instaurant "pour la première fois un régime d'indemnisation" destiné aux propriétaires concernés. L'objectif est d'"apporter une réponse concrète et attendue aux pertes subies par les prosumers".

Selon le communiqué, le futur mécanisme reposera sur plusieurs principes. L'indemnisation sera "proportionnelle à la perte de produc-

tejoindre n'a
permettant



ainsi que "tout décrochage évité est un décrochage qui ne devra pas être indemnisé".

La ministre wallonne de l'Énergie, Cécile Neven, défend une mesure qu'elle juge équilibrée. "Les prosumers ont pris leur part dans la transition énergétique. Il n'était pas normal qu'ils subissent des pertes sans compensation. Nous prenons nos responsabilités en mettant en place un système simple et équilibré: des pertes mesurées, une indemnisation proportionnelle. Ni plus, ni moins. Ce dispositif envoie un message fort aux citoyens: la Wallonie soutient la transition et les efforts de chacun pour atteindre nos objectifs énergétiques."

Thibaut Van Hoof

Mons a vibré pour son Lumeçon... Malgré un cheval un point moins coopératif

MONS

Condé, qui faisait son retour dans l'arène après un an d'absence, n'était pas vraiment coopératif en fin de combat.

Pour beaucoup, le combat dit Lumeçon ne se regarde pas de loin, il se vit au plus près, au prix de nombreuses bousculades et de beaucoup de patience. Ils étaient, une fois encore, des milliers à rejoindre Mons cette année pour assister à l'affrontement entre Saint-Georges et le dragon. Cette fois encore, el'bon dieu était montois ! Le combat s'est en effet déroulé sous un ciel certes nuageux et un poil menaçant, mais des températures agréables, bien plus supportables que celles des derniers jours.

Condé était de retour dans l'arène après un an d'absence.

Si aucun changement majeur n'était annoncé ou attendu pour cette édition 2026, placée pour la première fois sous la réalisation de Bernard Fretin, on soulignera le retour de Condé, absent l'an dernier pour raisons de santé. Le

magnifique frison noir, remis sur pattes, reprenait donc sa place en tant que fidèle monture de Saint-Georges. S'il a semblé très à l'aise dans les premiers instants, il s'est montré un peu récalcitrant et effrayé sur la fin du combat, refusant d'avancer malgré les injonctions de son cavalier. C'est donc un peu plus à distance du dragon que Saint-Geor-

ges lui a asséné le dernier coup de pistolet fatal.

Qu'à cela ne tienne ! Ce petit "couac" n'a pas chamboulé le déroulement d'un combat toujours millimétré. Après une montée du car d'or sans encombre, un peu avant 13 heures, les regards se sont naturellement tournés vers la rue des Clercs. En ce moment précis, tout le monde sait ce qui va suivre mais l'attente et l'excitation restent intactes au fil des éditions. Saint-Georges apparaît et derrière lui, les Chin-Chins et les diables, les hommes de

feuilles et les hommes blancs, le dragon. C'est parti, tout peut désormais s'accélérer.

La bête tourne dans l'arène, portée à bout de bras. Sa queue s'abat sur la foule et ce sont des centaines de mains qui se tendent simultanément, tentant de décrocher le précieux sésame, un crin qui portera bonheur pour l'année à venir. Vu de l'extérieur, le spectacle ressemble sans nul doute à un joyeux chaos. Pourtant, rien n'est laissé au hasard, chaque intervention répondant à un

rituel immuable, transmis de génération en génération.

Pendant près d'une demi-heure, Saint-Georges tente de terrasser son adversaire. Les attaques se succèdent, les lances se brisent, les assauts sont repoussés. La foule accompagne chaque mouvement comme si l'issue du combat demeurerait incertaine. Et puis vient le dénouement : Les coups de pistolet retentissent. Le Dragon s'effondre sous les acclamations. Cette fois encore, le Bien a vaincu le Mal.

Si cette issue est attendue, il est clair que le Dou-dou ne se résume pas à cette seule victoire annoncée. C'est avant tout une communion sacrée entre les acteurs et le public, bien loin d'être spectateur : sans lui, le folklore montois n'existe pas, la ferveur qui l'entoure depuis des décennies non plus.

In fine, pour cette édition, ce sont 1124 personnes qui ont emprunté le couloir d'évacuation. "Cette édition confirme une nouvelle fois le succès populaire de la ducasse rituelle du dimanche, qui a rassemblé un public nombreux dans une ambiance sereine et festive", conclut la police.



■ Condé, fidèle destrier de Saint-Georges, n'a plus voulu avancer. © GOLINVAUX

Emeline Bertier

Réduction des subsides aux sociétés carnavalesques : “Ce n’est pas de gaieté de cœur”

LA LOUVIÈRE

Les sociétés devront composer avec une diminution de 10 %. L’opposition se demande si le jeu en vaut la chandelle. La majorité évoque des contraintes de la tutelle.

Les conseils se suivent et les arbitrages restent douloureux à La Louvière. Quand ce ne sont pas les taxes qui augmentent, ce sont les subsides qui diminuent. Engagée dans un redressement budgétaire sous haute tension, la majorité communale continue de serrer les boulons. Lors du dernier conseil communal, un

2260 euros. *Ce n’est pas grand-chose. Mais pour nos sociétés folkloriques, cela représente beaucoup*”, a souligné le conseiller d’opposition, rappelant que les coûts liés à l’organisation des carnivals ne cessent d’augmenter.

La baisse est générale : les montants attribués aux sociétés de Gilles, groupes de fantaisie, dames ou pay-

tre ville”, rappelle l’échevin, avant de souligner que cette réduction “n’a pas été prise de gaieté de cœur”.

Le contexte du plan Oxygène et les obligations de gestion imposées à la Ville obligent aujourd’hui à des décisions difficiles. Si le collègue avait eu davantage de marge, “nous aurions préféré renforcer le soutien à nos sociétés folkloriques plutôt que le diminuer”.

Autre voix discordante, celle de Loris Resinelli, qui comprend la nécessité d’assainir les finances, dans un contexte où “le gouverne-

ment wallon donne le la”, mais dénonce une inégalité persistante entre le carnaval de La Louvière et ceux des villages. Comptez 1478 euros pour une société de Gilles du Laetare, et 1171 euros si les oranges sont jetées à Maurage ou à Saint-Vaast.

Selon le conseiller des Engagés, les frais sont désormais comparables d’un carnaval à l’autre alors que les

petites sociétés disposent souvent de moins de membres, moins de cotisations et évoluent dans des villages qui ont parfois perdu leurs cafés. Il plaide donc pour une harmonisation des subsides — mais “certainement pas à la baisse”.

La diminution a été validée par la majorité du conseil. PTB et LEA se sont abstenus.

Grégoire Lallieu

“Nous aurions préféré renforcer le soutien à nos sociétés folkloriques plutôt que le diminuer”

point a particulièrement animé les échanges: une coupe de 10 % dans les subsides accordés aux sociétés folkloriques de l'entité.

Le conseiller PTB Alain Clément a jeté le pavé dans la mare. Pour lui, l'économie réalisée — environ 2 260 euros à l'échelle de la Ville — pèse peu dans un budget communal, mais... "Cela représente une économie globale pour la Ville de

sans diminuent dans toute l'entité. Le total des subsides passe de 45 442,50 euros en 2025 à 43 183 euros en 2026.

Face aux critiques, l'échevin des Finances, Olivier Destrebecq (MR), assume un choix contraint. "Le folklore louviérois fait partie de notre identité. C'est un vecteur de convivialité, de rassemblement et un véritable ciment social pour no-



■ Les montants attribués aux sociétés diminuent dans toute l'entité. © BENJAMIN BROLET



GRÉGORY D'ANDREA VA « PLAIDER » À SON TOUR AU PROCÈS FALZONE

Ce mardi, avant les dernières plaidoiries menées par les conseils des parties civiles, Grégory D'Andrea prendra la parole : n'étant pas représenté par un avocat, il en a le droit et il le saisit. Il veut qu'une dernière fois, les accusés entendent sa voix.

LORE THOUVENIN

Le procès Falzone rentre dans son 2^e mois. Pendant quatre longues semaines, les jurés ont entendu les policiers intervenus sur le drame et les résultats de leur enquête, longue et détaillée. L'expert automobile a décortiqué les données de la BMW. Les experts psychiatres qui ont, à plusieurs reprises, entendu les accusés

et puis recueilli le témoignage des blessés et des témoins de la scène marqués à jamais, des personnes qui ont perdu un être cher... Enfin, les membres des familles de Paolo et Antonino Falzone, venus tenter de les présenter sous un meilleur jour.

SURNOMMÉ « M^e D'ANDREA »

Depuis ce vendredi, les avocats des parties civiles ont entamé les plaidoiries ; ils continueront jusqu'à mardi. Parmi toutes les facettes exceptionnelles de ce procès, citons le nombre des avocats : plus d'une dizaine. Cela prendra donc du temps. Mais du côté des parties civiles, ils ne seront pas les seuls à occuper la tribune : en effet, celles qui ne sont pas représentées par un conseil peuvent elles aussi plaider. Il n'y en a qu'un

qui s'est manifesté pour le faire : Grégory D'Andrea. Il a perdu son frère : le gille embarqué sur le capot, tombé suite à un freinage, puis écrasé. Le gille pour lequel M^e Mayence demande plus que le meurtre, à savoir, l'assassinat.

”

« J'ai juste envie que mon cœur s'ouvre une dernière fois... »

Grégory a pris de nombreuses fois la parole jusqu'ici. Pour mettre un visage humain sur le nom de son frère Fred, autre que celui d'une « victime de Strépy ». Mais aussi, pour demander des précisions, tantôt à ceux qui sont à la barre, tantôt à ceux qui sont sur le banc des accusés.

Il continue donc sur sa lancée en demandant 15 minutes de parole, ce mardi, pour s'exprimer. Il est humble : « Je ne vais pas plaider, non ! » Même si M^e Mayence lui a lancé un « Maître D'Andrea » au milieu de sa propre plaidoirie, Greg en sourit... Il n'enfilera pas la toge, non ! « Mais en tout cas, je vais dire ce que j'ai ressenti à propos de ce que j'ai vécu pendant ces quatre semaines. On

va oublier le dossier, puisque je ne suis pas du tout dans le juridique et je ne suis pas en mesure d'en parler. Mais mon cœur, lui, a beaucoup de choses à dire. »

Et même si ses mots seront à destination du jury et non des accusés, « c'est important pour moi qu'une dernière fois, monsieur Paolo Falzone et monsieur Antonino Falzone entendent ma voix. Je me suis déjà exprimé très souvent, mais j'ai rarement eu l'impression qu'eux m'écoutaient et j'espère que cette fois-ci au moins, ils m'entendront un peu plus. »

Si Grégory ne rentrera pas dans les détails de l'affaire — « les avocats l'auront fait avant moi » - et s'il est serein face à un exercice pourtant exceptionnel dans une vie, il n'improvisera pas. « Je rédige un texte avec ce que j'ai à dire, et si on me le permet, je viendrai avec pour avoir un appui écrit. C'est une toute première, mais je me serai préparé... ». Ce vendredi, il a entendu M^e D'Agostina, M^e Roosens, M^e Liénard, M^e Mayence et il s'inspire de leur expertise : « J'ai un bic, une petite feuille, j'écoute les plaidoiries attentivement et je reprends des mots-clés pour mon texte ». Un exercice exceptionnel dans une vie, comme ce procès, comme ce drame. Pourtant, « la pression, je ne l'ai pas », confie-t-il. « J'ai juste envie que mon cœur s'ouvre une dernière fois. » ■



Grégory D'Andrea dans la salle d'audience. © BELGA

Droits d'enregistrement : la vente des maisons quatre façades a bondi de 45 % à La Louvière

Un an après l'entrée en vigueur de la réforme wallonne des droits d'enregistrement, le marché immobilier s'est nettement redynamisé en région du Centre. « Les appartements et les quatre façades étaient boudés : aujourd'hui, ils cartonnent », constate le notaire louviérois Sylvain Bavier.

CEDRIC LOBELLE

En 2025, les ventes de maisons quatre façades ont bondi de 45 % à La Louvière-ville par rapport à 2024 et celles des appartements, de 29 %. Dans l'arrondissement de La Louvière au sens large, elles progressent de 34 %, tandis que les appartements enregistrent une hausse de 36 %. Même tendance dans l'arrondissement de Soignies, où les ventes des quatre façades augmentent de 29 % et celles des appartements de 35 %. Les chiffres de Statbel confirment ainsi l'impact de la réforme des droits d'enregistrement entrée en vigueur le 1er janvier 2025. Explications.

jours le risque que le revenu cadastral soit réévalué et que l'acheteur perde le bénéfice du taux réduit. Cela pouvait représenter plusieurs milliers d'euros supplémentaires à payer à l'État. Les gens ne voulaient pas prendre ce risque. »

Selon le notaire, les maisons quatre façades et les appartements étaient particulièrement concernés par cette problématique.

« Les biens dont le revenu cadastral dépassait les anciens seuils étaient souvent écartés des recherches. Aujourd'hui, cette différence n'existe plus. Les jeunes peuvent consacrer leur budget au logement qu'ils souhaitent sans craindre de mauvaise surprise fiscale. »



Les appartements séduisent davantage les jeunes ménages qu'auparavant. © HJBC - stock.adobe.com

À La Louvière même, les prix Centre, une augmentation a de vente. » Réduisant ainsi

Cette réforme octroie un taux réduit de 3 % sur les droits d'enregistrement (contre 12,5 % au tarif « plein ») pour les ménages devenant propriétaires de leur maison « seule et unique ».

LES APPARTEMENTS À NOUVEAU ATTRACTIFS

Pour Sylvain Bavier, notaire louviérois et porte-parole de la Fédération des notaires, l'explosion des ventes de maisons 4 façades et des appartements n'a rien d'un hasard. « Cette réforme a le mérite de la transparence. Les conditions sont simples et surtout, elle a supprimé un frein important qui existait auparavant », explique-t-il.

Avant la réforme, l'accès aux droits d'enregistrement réduits de 6 % ou 5 % pour « maison modeste » dépendait notamment du revenu cadastral (745 € maximum pour les ménages sans enfant). Ce qui poussait de nombreux acquéreurs à éviter certains logements par crainte de perdre l'avantage fiscal.

« À partir d'un certain niveau de prix, il existait tou-

Les chiffres montrent que les



»
**« Les propriétaires
disposent de 3 ans pour
revendre leur habitation
tout en conservant le taux
réduit de 3 % »**

Sylvain Bavier
PORTE-PAROLE DE LA FÉDÉRATION
DES NOTAIRES

appartements profitent pleinement de la réforme en région du Centre. Un phénomène qui s'explique aussi par les caractéristiques du marché local. « Beaucoup d'appartements ne bénéficiaient pas auparavant des droits réduits. Aujourd'hui, ils redeviennent compétitifs pour un premier achat », souligne Sylvain Bavier.

restent par ailleurs relativement accessibles. « Un appartement deux chambres se négocie en moyenne autour de 137.000 euros. Cela en fait un produit intéressant pour les jeunes acquéreurs. Avant, avec les anciens droits d'enregistrement, certains préféraient se tourner vers une petite maison 2 façades. »

Pour le porte-parole de la Fédération des notaires, l'un des effets les plus importants de la réforme est la mobilité résidentielle. Les propriétaires disposent de trois ans pour revendre leur ancienne habitation tout en conservant le taux réduit de 3 %.

HAUSSE DES PRIX : 12 % DANS LE CENTRE

« On est beaucoup moins dans une situation de stress. Les ménages ont davantage de temps pour organiser leur projet immobilier. Cela favorise naturellement les transactions. Je ne constate cependant pas de hausse notable des achats immobiliers par les jeunes ménages ». L'une des craintes exprimées concernait une éventuelle flambée des prix. Dans le

effectivement été observée. « Sur l'année écoulée, on constate une hausse des prix de l'ordre de 12 %, tous logements confondus », indique Sylvain Bavier.

Mais cela s'expliquerait davantage par le comportement des acheteurs que par celui des vendeurs. « Ce ne sont pas nécessairement les vendeurs qui ont voulu vendre plus cher. Ce sont surtout les candidats acquéreurs qui se montrent plus agressifs. On voit davantage d'offres au-dessus du prix demandé et davantage de concurrence entre acheteurs. »

Un phénomène qui rappelle, selon lui, certaines situations observées après la crise sanitaire. « Certains biens suscitent plusieurs offres et les acheteurs sont prêts à surenchérir pour ne pas laisser passer une opportunité. »

Un comportement qui est parfois indirectement induit par les banques « Il faut dire qu'avec la réduction des droits d'enregistrement, les banques financent de plus en plus souvent les achats immobiliers à 100 % du prix

les besoins de fonds propres et rendant certains acheteurs plus audacieux.

UN MARCHÉ SENSIBLE À L'ACTUALITÉ

Si la réforme a incontestablement dynamisé le marché, le notaire observe également une influence croissante du contexte international. « Aujourd'hui, le marché réagit beaucoup plus à l'actualité. Lorsqu'un contexte géopolitique devient anxiogène, les ménages reportent parfois leur projet. Puis les transactions repartent lorsque la confiance revient. »

À cela s'ajoute une légère remontée des taux d'intérêt, désormais compris entre 3,5 % et 4 %, contre environ 3 % à 3,5 % l'an dernier. Malgré ces éléments, Sylvain Bavier estime que le marché immobilier du Centre conserve une dynamique positive. « On finira par retrouver un point d'équilibre. Les prix continueront probablement à progresser légèrement, comme depuis des années, mais je n'attends pas de nouvelles hausses spectaculaires. » ■

« Elle connaissait les premiers chiffres de ma carte »

Elena, 49 ans, de La Louvière a échappé à une arnaque téléphonique après un faux appel du SPF Finances réclamant ses données bancaires pour une prétendue hausse de pension.

JOHANNE TINCK

Ce mardi, vers 13h40, Elena, 49 ans, a reçu un appel qui lui a rapidement semblé suspect. Au bout du fil, une femme se présentant comme employée du SPF Finances lui annonce qu'elle bénéficierait prochainement d'une augmentation de pension de 70 € par mois. Un détail interpelle immédiatement la quadragénaire : elle n'est pas pensionnée. « Je lui ai dit directement que je ne l'étais pas », explique Elena. Mais loin de mettre fin à l'appel, son interlocutrice poursuit la conversation en affir-

mant que cette aide pourrait malgré tout lui être accordée en raison de son statut de personne à faibles revenus. Au fil de l'échange, la prétendue employée évoque plusieurs informations personnelles concernant Elena, notamment son nom de famille ainsi qu'une ancienne adresse où elle ne vit plus depuis environ six ans. « Ça m'a déjà semblé bizarre qu'elle ait une ancienne adresse », confie-t-elle.

UN APPEL DE PLUS EN PLUS INTRUSIF...

L'appel devient ensuite de plus en plus intrusif. La femme de-

mande alors le numéro de carte bancaire d'Elena afin, selon elle, de « compléter le dossier ». « Elle connaissait les premiers chiffres de ma carte. Je lui ai donné la suite. Tout comme je lui ai donné la date d'expiration... », souligne La Louviéroise.

La situation prend une autre dimension lorsque l'interlocutrice réclame ensuite les trois chiffres de sécurité figurant au dos de la carte bancaire. « Évidemment, j'ai refusé », raconte Elena.

La femme tente alors de la rassurer en affirmant qu'il ne s'agit pas du code permettant d'effectuer des paiements. Une explication qui ne convainc pas la quadragénaire. Elle rétorque d'ailleurs que ce code, bien qu'il ne soit pas le code PIN, lui permet de faire des achats sur internet.

UNE TENTATIVE AVEC LE LECTEUR DE CARTE...

Face à son refus, la prétendue employée change alors de méthode et demande à Elena d'utiliser un lecteur de carte Belfius, précisant même qu'elle sait qu'elle est cliente de cette banque. « C'est là que j'ai vraiment compris que quelque chose

Le numéro +32 2 888 37 22 est un numéro fixe localisé dans la région de Bruxelles, en Belgique. [Wikipedia](#)

Bien qu'il n'apparaisse pas encore dans les annuaires inversés professionnels publics comme lié à une entreprise officielle, la série de numéros très proche (notamment le +32 2 888 62 96) est officiellement répertoriée par les communautés de sécurité télécom en Belgique comme faisant partie d'une vague d'appels indésirables, de télémarketing agressif ou de tentatives de phishing / spam [1.2.1]. [Testaankoop +1](#)

Que devez-vous faire ?

- Ne rappelez surtout pas ce numéro : S'il s'agit d'une arnaque de type *Wangiri* (arnaque au rappel), vous risquez d'être

Un numéro déjà repéré © DR

n'allait pas », explique-t-elle. Elena indique avoir commencé à chercher son lecteur de carte sans réellement savoir où il se trouvait. Pendant ce temps, la conversation se poursuit et la pression augmente. Son compagnon intervient finalement pour lui rappeler qu'il s'agit de données personnelles sensibles et qu'il ne faut rien communiquer. La quadragénaire décide alors de mettre un terme à l'appel. « Je lui ai

raccroché au nez », conclut-elle.

UN NUMÉRO DÉJÀ REPÉRÉ

Après avoir raccroché, la quadragénaire a effectué des recherches sur le numéro qui l'a appelée. Elle s'est rendue compte qu'il était signalé comme faisant partie d'un marketing ou tentative de phishing... Elena souhaite mettre en garde la population contre ce type de pratiques. ■



Elena, 49 ans, victime d'une prétendue employée du SPF Finances. © DR

« MARS ATTACKS ! », LE « PETIT FRÈRE » SYNDICATS REGARDENT AVEC MÉFIANCE

Avec ses actions spectaculaires et sa présence croissante sur les réseaux sociaux, « Mars Attacks ! » renouvelle les formes de mobilisation dans l'enseignement. Les syndicats observent le phénomène avec des sentiments mitigés.



**DIDIER
SWYSEN**
Journaliste

La contestation ne faiblit pas dans les écoles contre les mesures d'économies prises par le gouvernement MR-Engagés. Fort actifs, les syndicats ont même allongé leur préavis de grève jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mais cette contestation a, depuis mars, un nouveau visage, celui de « Mars Attacks ! », un collectif qui rassemble des acteurs de l'enseignement, de la maternelle au supérieur. Un mouvement parti de la base, de la salle des profs d'une école ixelloise et que nous vous avons déjà présenté dans nos colonnes.

CLIN D'ŒIL À TIM BURTON

Le nom fait référence à un film culte de Tim Burton où les Martiens envahissaient la

école si un nombre important de ses enseignants adhère au mouvement qui se dit indépendant, horizontal, inter-réseaux et apolitique. Aux enseignants qui jugent les grèves classiques insuffisantes, « Mars Attacks ! » offre quelque chose de plus dynamique et spectaculaire, plus facile aussi à faire passer sur les réseaux sociaux, comme des enterrements symboliques de l'école.

APOLITIQUE ? VRAIMENT ?

Apolitique ? On veut bien ne pas douter que c'était l'intention de départ. Dans les rangs de la majorité MR-Engagés, on sourit en pointant cette conseillère communale Écolo qui en est l'un des membres les plus actifs. La coprésidente des Verts, Marie-Colline Leroy,

dans la contestation, alors que des profs syndiqués y voient un « plus » à l'action plus conventionnelle des syndicats.

À l'Institut Don Bosco, à Bruxelles, qui figure dans les 250 écoles adhérentes dont se revendique « Mars Attacks ! » (« J'ai laissé la liberté aux membres du personnel d'y adhérer », dit le directeur, Samuel De Wulf), on ne voit pas de conflit potentiel avec les syndicats, ni de critique à leur égard.

« Je pense que 'Mars Attacks !' apporte peut-être un petit peu de fraîcheur, même si les syndicats font de l'excellent travail », indique Samuel De Wulf. « Il y a quelque chose à la base qui me semble tout à fait honnête et est dicté par le fait que nos écoles vont mal. Je n'ai jamais senti, dans mon école, de désaveu à l'égard de la délégation syndicale, ni de concurrence ou

natives (sans nommer « Mars Attacks ! »), où on peut lire, par exemple, « qu'apporter son soutien à ces actions alternatives n'est pas incompatible pour un(e) affilié(e), un(e) délégué(e), un(e) man-

dataire, tant que les objectifs sont identiques et que les valeurs de la CSC sont respectées ».

LA CSC MET EN GARDE

Ou encore ceci : « Les mouvements alternatifs développant leurs propres messages, la CSC-Enseignement fait savoir dès à présent qu'elle sera vigilante aux propos tenus publiquement et se distanciera définitivement en cas de récupération du mouvement par des forces insurrectionnelles, conservatrices, complotistes, d'extrême droite ou liées à des partis politiques (...) Les mouvements alternatifs développant leurs propres modes d'action, la CSC-Enseignement rappelle son opposition à toute forme

”

« Les mouvements
alternatifs développant
leurs propres messages, la
CSC-Enseignement fait
savoir dès à présent qu'elle
sera vigilante aux propos
tenus publiquement »

Roland Lahaye
CSC-ENSEIGNEMENT



terre et pulvérisaient ses habitants qui avaient gobé, de façon bien naïve, leur discours pacifiste.

C'est un cri du cœur, le symbole du ras-le-bol des profs, ainsi qu'une réponse à un dialogue de sourds, celui que le collectif ne parvient pas à avoir avec la ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny (MR), a déjà expliqué l'un de ses membres fondateurs, Sébastien Demarche, un professeur de français.

« Aujourd'hui, c'est le raz-de-marée. On était 100 écoles avant les vacances (de Pâques, Ndlr), autour du 24-25 avril. Maintenant, on est 250 écoles et je sais que, sur les réseaux, il y a des demandes qui affluent continuellement », affirmait-il dans une interview récente. Deux cent cinquante écoles, cela fait un peu moins de 10 % des écoles de Wallonie et de Bruxelles. En fait, ce ne sont pas forcément autant d'écoles qui ont adhéré au système, mais « Mars Attacks! » comptabilise une

”
« Il s'agit d'un groupement qui n'a pas l'organisation ni les moyens d'un syndicat et la plupart de leurs membres sont affiliés à un syndicat »

Luc Toussaint
CGSP ENSEIGNEMENT

nous a, par ailleurs, déjà fait part de sa sympathie pour le collectif. Le fait d'attaquer fortement les mesures d'une coalition MR-Engagés les place quasi automatiquement plus à gauche sur l'échiquier politique, fût-ce à leur corps défendant. Certains, à droite, relèvent, dans leur discours, un vocabulaire de combat que ne renierait pas le PTB.

Quant aux syndicats, « Mars Attacks! » insiste : il ne remplace pas les syndicats. C'est aussi ce qui ferait sa force : des enseignants non syndiqués y trouvent leur place

de tensions. »

TRIBUNE SYNDICALE

Et du côté syndical ? Vit-on bien l'arrivée de cette nouvelle forme de contestation non syndicale sur le terrain ? Officiellement, oui... Mais on bute rapidement sur une forme d'inquiétude et de méfiance vis-à-vis du collectif. « Tant que c'est complémentaire à ce que nous faisons, il n'y a pas de souci », lance Roland Lahaye, le patron de la CSC-Enseignement. « Ce qui m'inquiète surtout, c'est que ce vent de révolte confirme un gros ras-le-bol dans les écoles. »

M. Lahaye indique qu'il y a déjà eu des contacts entre eux, que le syndicat leur a même donné une tribune dans une de leurs actions mais une forme de malaise ralentit son débit de parole lorsqu'il évoque certaines limites à ne pas dépasser, comme de ne pas mêler les élèves aux actions. La CSC a d'ailleurs publié sa position officielle sur les actions alter-



Quand les Martiens attaquent, les syndicats de l'enseignement applaudissent du bout

de violence sur les personnes et les biens, ainsi qu'à toute modalité d'action susceptible d'instrumentaliser ou contraindre les élèves ou les étudiants. »

L'écho est assez similaire à la CGSP. « Parfois, on se pose des questions sur les modalités de certaines actions », indique Luc Toussaint, le « boss » des « Rouges », ajoutant aussitôt « que leur argumentaire reprend ce que l'on dit depuis deux ans » ou « qu'il est toujours utile de diversifier la lutte ».

De là à affirmer que « Mars Attacks ! » serait un désaveu des syndicats ou leur ferait de l'ombre, Luc Toussaint est formel : « Il s'agit d'un groupement qui n'a pas l'organisation, ni les moyens d'un syndicat et la plupart de leurs membres sont affiliés à un syndicat. Personne ne remet en question, parmi eux, qu'ils ont besoin des syndicats ».

Professeur à l'École des

sciences politiques et sociales de l'UCLouvain, Benoît Rihoux indique que le monde enseignant est fortement syndiqué et qu'en Belgique, il existe une tradition d'encadrer la protestation, « même si, dans certains métiers, les syndicats sont confrontés depuis longtemps à l'expression de l'insatisfaction d'une partie des membres ».

« CELA DÉFORCE LES SYNDICATS »

Les syndicats doivent-ils s'inquiéter de l'apparition de ce genre de collectif ?

« Oui et non. Oui, car cela les déforce dans la négociation ; leur rôle d'interlocuteur unique peut être ainsi remis en cause », explique le sociologue. « Non, car il n'y a encore rien de massif, pas encore de véritable rapport de force. On est dans la logique de petits réseaux de militants, pas d'une contre-organisation, mais c'est vrai qu'ils peuvent perturber le jeu. » ■

POLÉMIQUE SUITE AUX INTEMPÉRIES



Theo Francken plqué au vif par Marc Gilbert : on laisse ses F-35 tranquilles ! © Montage SI

Passe d'armes entre le président des pompiers et... Theo Francken !

Après une soirée catastrophique, le président de la fédération royale des corps sapeurs-pompiers de Belgique a poussé un coup de gueule. Qui a fait bondir Theo Francken, interpellé par une remarque sur le coût des F-35...

Marc Gilbert, président de la fédération royale des corps sapeurs-pompiers de Belgique, et colonel de la zone de secours Val de Sambre, a poussé un coup de gueule contre le manque de moyens des pompiers en Belgique, alors que de violents

”

« Plutôt que d'acheter des F-35, il faudrait doter les zones de secours des moyens dont elles ont réellement besoin »

Marc Gilbert

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES
SAPEURS-POMPIERS

orages avaient lourdement frappé sa zone dans la nuit. La Belgique a en effet été frappée par de grosses intempéries durant toute la journée et la soirée de samedi.

DE NOMBREUSES RÉGIONS TOUCHÉES

« Avec le réchauffement climatique, nous allons connaître de plus en plus souvent ce genre de situations », a justement averti M. Gilbert. Il est dès lors « plus que temps que le gouvernement fédéral se rende

compte du problème », a-t-il déclaré. D'autres régions de Wallonie ont elles aussi été fortement impactées. Comme à Nandrin où les routes étaient impraticables et la maison communale totalement sous eau. Du côté de Liège aussi, les pompiers ont été fortement sollicités. Et en région carolo, les hommes du feu ont comptabilisé plus de 500 missions !

« Sur 17.500 pompiers en Belgique, 12.500 sont volontaires. Encore ce soir, nous avons constaté les limites de ce système. J'ai rappelé du personnel pour renforcer les effectifs mais beaucoup étaient à la mer ou inscrits aux 20 km de Bruxelles. J'ai tout de même réussi à réunir plus de 60 pompiers mais nous aurions dû en avoir au moins dix en plus pour répondre aux besoins réels du terrain dans des délais réduits », a-t-il décrit. Il faut des zones de secours « à taille humaine, avec du personnel en suffisance », a encore enjoint M. Gilbert, évoquant le dossier des fusions des zones. Il a ainsi enchaîné en évoquant les dépenses faites pour la Défense. « Plutôt que d'acheter des F-35, il faudrait doter les zones de secours des moyens dont elles ont réellement besoin. Des milliards sont dépensés dans la Défense, alors que nous, pompiers, sommes totalement démunis, notamment

face à l'ampleur des phénomènes météorologiques », a encore plaidé le président. Une remarque qui n'est pas passée inaperçue. Theo Francken, ministre fédéral de la Défense, a réagi au quart de tour : « Un orage éclate, les

”

« Le chef des pompiers est une nomination purement PS et figurait sur la liste PS. À prendre en compte »

Theo Francken

MINISTRE DE LA DÉFENSE

pompiers sont débordés ! Le chef des pompiers local affirme qu'il serait plus judicieux de donner les fonds destinés à la défense pour les F-35 aux pompiers. Le chef des pompiers est une nomination purement PS et figurait sur la liste PS. À prendre en compte », écrit le ministre sur le réseau social X en taguant ensuite plusieurs médias. « C'est une question de déontologie journalistique, entre autres. Et pour le reste, un immense respect à nos pompiers ! », ajoute-t-il. On l'aura compris, les intempéries ont aussi pris une tournure politique avec cette passe d'arme entre le président des pompiers et le ministre de la Défense belge. ■



Soignies avait tout d'un grand champion. © C.F.

HISTORIQUE : SOIGNIES EST **SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !**

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.

HASSAN SHALABY

Sur le papier, Soignies abordait la finale avec le statut de favori. Invaincus durant toute la phase classique et vainqueurs de leurs deux confrontations contre Boitsfort cette saison, les hommes de Kevin Williams semblaient avoir toutes les cartes en main. Mais une finale ne ressemble jamais à un match comme les autres. Les Sonégiens ont pourtant bien commencé leur rencontre avant de voir Boitsfort revenir progressivement dans les débats.

« TOUT N'ÉTAIT PAS ROSE »

Après le coup de sifflet final, Kevin Williams savourait avant tout l'aboutissement d'un long travail. « On est excessivement contents. On gagne tous les matches pendant l'année, ça a l'air simple comme ça mais tout n'était pas rose », expliquait-il. Le coach rappelait notamment

que son groupe avait dû se reconstruire après plusieurs désillusions. « On se relançait après deux finales perdues d'affilée. On s'est beaucoup parlé, on a énormément travaillé pour en arriver là. » Malgré son statut de favori, Soignies a dû s'employer face à une équipe de Boitsfort qui n'a jamais cessé d'y croire.

« Ils nous ont proposé un vrai combat », reconnaissait le technicien. « En fin de première période, je voyais que notre langage corporel n'était pas forcément bon. La pause nous a permis de nous parler et de retrouver de l'énergie. »

UNE LIBÉRATION APRÈS PLUSIEURS ÉCHECS

Au retour des vestiaires, Soignies a progressivement pris l'ascendant pour se créer une avance confortable. Boitsfort est toutefois revenu dans les dernières minutes, réduisant l'écart à 30-22. Un scénario qui aurait pu rappeler quelques mauvais souvenirs à

certaines joueurs.

« Frayeur, non. Mais je pense que certains avaient encore les anciennes finales en tête. Les cinq dernières minutes n'ont pas été simples émotionnellement. » Cette fois, pourtant, l'histoire a tourné en faveur des Sonégiens.



Retour sur le match du titre en photos et vidéos sur sudinfo.be (Centre, sport)



Après plusieurs finales perdues et plusieurs années de frustration, Soignies peut enfin célébrer un titre attendu depuis longtemps.

« La victoire est enfin là », souriait Kevin Williams. Au-delà du titre, c'est surtout la régularité affichée par Soignies tout au long de la saison qui impressionne. Match après

match, les Sonégiens ont su répondre présents, confirmant leur statut de référence du rugby belge. Arriver invaincu en finale représentait déjà une performance remarquable, mais conclure cet exercice par un titre donne encore davantage de valeur au parcours réalisé.

Cette finale avait également une saveur particulière pour le groupe, qui restait sur plusieurs déceptions à ce stade de la compétition. Cette fois, les Sonégiens ont su gérer la pression et répondre présent dans le rendez-vous le plus important de la saison. Une preuve supplémentaire de la maturité acquise par l'équipe au fil des années.

Invaincu du début à la fin de la saison, Soignies conclut ainsi un exercice remarquable et inscrit une nouvelle ligne à son palmarès. Une récompense qui vient couronner une équipe qui n'a cessé de progresser malgré les déceptions des dernières saisons. ■

Soignies attire un nouveau renfort



Une nouvelle arrivée à Soignies. © C.F.

Dans un dernier match sans enjeu, Soignies a subi un lourd revers contre Habay-la-Neuve B (1-6). Mais l'essentiel était ailleurs pour les Sonégiens, qui préparent déjà la prochaine saison en D3 FFA, avec un nouveau transfert conclu.

SOIGNIES 1
HABAY-LA-NEUVE B 6

VINCENT ATTARDO

Avec une équipe complètement remaniée, Soignies abordait cette ultime rencontre d'une longue saison en totale détente. Erwin Zeerards, habituel T2 de Sébastien Wouters sur le banc sonégien, expliquait cette rencontre débridée : « C'était un dernier devoir obligatoire, mais qui s'est joué avec un groupe totalement remanié. Je ne vous cache pas que nous avons relâché toute la pression depuis la victoire de la semaine dernière à Naninne, donc ce match servait à prendre du plaisir ».

DU MOUVEMENT À SOIGNIES

Une dernière occasion également de faire la fête à domicile avec les supporters, même si le contexte a fait que la foule ne s'est pas précipitée au stade samedi. « Les supporters n'étaient pas présents en grand nombre (rires). Le fait que le match était sans enjeu, de plus, le match était en même temps que la finale de la Ligue des Champions. Mais encore une fois le principal était ailleurs »,

commente Erwin Zeerards. Maintenant que le sort de Soignies est réglé d'un point de vue sportif, le club peut s'activer en coulisses pour préparer la saison prochaine. De ce fait, un transfert a été annoncé ce samedi, quelques heures avant le match. Il s'agit de l'arrivée de Pablo Juy Maldonado, milieu de terrain, en provenance de l'ES Braine (P2 Brabant). « Il s'entraînait déjà avec nous en cette fin de saison », précise le T2 sonégien. Une arrivée qui en cachera certainement d'autres, même si le mot d'ordre est la continuité pour Soignies : « Nous voulions avant tout miser sur la continuité du noyau. Nous avons déjà annoncé quelques transferts (NDLR : Daniel Dipa, Yuri Mercier, Massimiliano D'Errico et Théo Vanhecke), mais il n'y a pas d'urgence non plus. Nous serons attentifs aux opportunités qui peuvent se présenter et nous analyserons les potentiels manquements au sein du noyau ». Dans le sens des départs, après Nabil Seggour (Bracquignies) et Mathias Janssens (Manage), le club a également enregistré le départ de Chris Ombessa, parti pour Enghien. Le T2 sonégien avait donc un petit mot pour lui : « C'était un moteur de l'équipe, que ce soit sur et en dehors du terrain. Cela faisait cinq années qu'il était chez nous et c'était un élément important du vestiaire ». ■

LE SOIR

Examens annulés ou adaptés : les écoles improvisent la fin d'année

A deux semaines du début des examens, le mouvement de grève dans l'enseignement bouleverse l'organisation de la fin d'année. Les examens externes comme le CE1D ou le CESS devraient être maintenus mais certains établissements adaptent ou suppriment les évaluations internes.

Depuis le 18 mai, le mouvement de grève contre les économies prévues dans l'enseignement perturbe fortement le fonctionnement de nombreuses écoles. © PIERRE-YVES THIENPONT.



grève Faut-il maintenir les examens ?

DÉBAT
C.HN

À quelques semaines de la fin de l'année scolaire, les écoles franco-

phones sont confrontées à un casse-tête inédit. Du moins depuis la crise sanitaire et les grandes grèves des années nonante. Alors qu'un mouvement de grève perturbe les cours, les écoles

doivent-elles maintenir les examens de fin d'année ? Pour le psychopédagogue Bruno Humbeeck, il serait risqué de clôturer l'année scolaire sans disposer d'un état des lieux précis des acquis des

élèves. La chercheuse en sciences de l'éducation Elsa Roland invite à repenser le rôle des évaluations dans le système scolaire.

non « On a enseigné pendant des siècles sans examens »

Dans le débat sur le maintien ou non des examens de fin d'année, la pédagogue Elsa Roland invite à distinguer les enjeux pédagogiques des choix politiques.

Pensez-vous qu'il faut maintenir les examens de fin d'année dans le contexte actuel ?

En préambule, je veux préciser que cette question relève davantage d'une décision politique que scientifique. Selon que l'on encourage ou non le mouvement de contestation dans les écoles, on sera plus ou moins favorable au maintien des évaluations. À titre personnel, je soutiens les enseignants mobilisés et je comprends bien les arguments de ceux et celles qui souhaitent suspendre ces examens.

D'un point de vue scientifique, je relève deux éléments. Une recherche menée il y a 10 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles montrait que, dans certains établissements, on évalue parfois davantage qu'on ne fait apprendre. Cette habitude a des effets négatifs sur la qualité des apprentissages. L'une des pistes envisagées consiste à supprimer certaines sessions d'examens, notamment en décembre, afin de dégager davantage de temps pour apprendre.

Les examens sont-ils indispensables au fonctionnement de l'école ?

Pas nécessairement, et c'est mon second élément. Une autre recherche que j'ai menée sur l'histoire de l'évaluation montre que les pratiques telles que nous les connaissons aujourd'hui ne se sont véritablement développées qu'à partir des années 70. De nombreux travaux établissent un lien entre cette évolution et l'émergence des politiques de gestion inspirées du secteur privé, davantage centrées sur le contrôle et la mesure des performances.

L'histoire de l'éducation montre ainsi que, pendant des siècles, on a enseigné

sans recourir à des évaluations, des examens ou des contrôles systématiques telles que nous les connaissons aujourd'hui. Nous avons tendance à considérer l'évaluation comme indissociable de l'apprentissage, alors que ce n'est pas une évidence historique. Certains systèmes éducatifs accordent d'ailleurs beaucoup moins de poids aux évaluations, notamment celle que nous appelons « certificatives ».

Cela signifie-t-il qu'on pourrait se passer de toute forme d'évaluation ?

Non. Les recherches soulignent au contraire l'importance des évaluations formatives. Les élèves ont besoin d'être

accompagnés tout au long de leur parcours, de recevoir des retours sur leurs erreurs, leurs difficultés et leurs apprentissages. En revanche, dans la situation exceptionnelle que traverse actuellement l'enseignement francophone, je comprendrais que l'on renonce aux évaluations certificatives de fin d'année. Je le dis autant comme chercheuse que comme maman.

Au risque de voir les échecs se multiplier ?

Il faut rester attentif aux élèves qui comptent sur

les examens de fin d'année pour réussir leur année. Notre système permet souvent de compenser certains échecs grâce aux résultats des évaluations finales. C'est pourquoi je serais favorable à une formule souple : proposer les évaluations aux élèves qui en ont besoin, sans les rendre obligatoires pour tous. Lors d'autres périodes de crise, qu'elles soient sanitaires ou politiques, nous avons déjà constaté que les examens perdaient une partie de leur sens, tant sur le plan pédagogique qu'humain.



Pour la pédagogue Elsa Roland, docteure en sciences de l'éducation à l'UNamur, la situation actuelle pourrait justifier un assouplissement exceptionnel des évaluations certificatives. Dans ce débat, elle invite à distinguer les enjeux pédagogiques des choix politiques.

oui « Il est dangereux de terminer une année sans savoir ce qui a été acquis »

ENTRETIEN

E.B.

Pour Bruno Humbeeck, psychopédagogue, les examens, ce n'est pas sanctionner les élèves, mais de mesurer les apprentissages réellement acquis. Et surtout organiser les remédiations nécessaires.

Faut-il maintenir des évaluations en fin d'année malgré les perturbations que connaissent les écoles ?

Oui, mais à condition de bien s'entendre sur le sens des mots. Il ne s'agit pas de mettre en route des sessions d'examens car un « examen » qualifie ou disqualifie un élève. Ne pas non plus parler d'épreuves, qui servent à mesurer la qualité de l'effort produit pour réaliser une performance. A l'inverse, une évaluation, elle, sert à savoir où l'élève se situe dans ses apprentissages et comment on peut l'aider. Le CEB, par exemple, n'est pas un examen mais une évaluation standardisée. Il ne vise pas à éliminer des enfants, mais à vérifier ce qu'ils maîtrisent et ce qui doit encore être travaillé.

Pourquoi est-ce important d'évaluer dans ce contexte où l'école est perturbée depuis des semaines ?

Parce qu'il est dangereux de terminer une année sans savoir précisément ce qui a été acquis ou non. Une évaluation permet à l'enseignant de piloter les remédiations et à l'élève de comprendre où il en est. Ce qui m'inquiète, ce sont les élèves qui se disent par exemple "Je suis nul en maths". Ou les enseignants qui restent dans une impression générale du style "Cet élève est mauvais en maths". Une bonne évaluation permet de sortir de ce brouillard.

Une mauvaise note ne risque-t-elle pas de décourager l'élève ?

Tout dépend de ce qu'on en fait. Un 2 sur 10 par exemple n'est pas une sanction. C'est une information. Il ne faut évidemment pas dire à un enfant : "Tu

es nul, tu n'as que 2 sur 10". Il faut lire cette note avec lui, pour comprendre ce qu'elle signifie. Une évaluation ne vaut que par la qualité des remédiations qui y sont associées.

Faut-il évaluer seulement ce qui a effectivement été vu en classe ?

Oui. Si une partie du programme n'a pas été donnée, elle ne doit pas être évaluée. Les enseignants savent très bien ce qu'ils ont pu couvrir ou non. Ma posture par rapport au CEB serait de dire : il faut évaluer mais pas sur la partie du programme qui n'a pas été vue, comme c'est une épreuve standardisée, ce n'est pas un problème. Par contre, ça permettrait à chacun de savoir où il en est.

Et pour la matière non vue, c'est grave ?

Non. Il est normal qu'une école qui a suspendu ses activités ne soit pas allée au bout du programme. L'école est une course de fond, pas un sprint. Les retards peuvent toujours être rattrapés, à condition de relancer la machine progressivement. A défaut, ce sont les élèves les plus fragiles qui paie-



D'abord psychopédagogue – mais aussi expert auprès du cabinet de Valérie Glatigny – Bruno Humbeeck plaide pour le maintien des évaluations de fin d'année, mais à condition d'en clarifier le sens.

raient les pots cassés.
Après le covid, on a déjà vu qu'une remise en route trop brutale du système scolaire pouvait accentuer les difficultés. Il faut éviter de recommencer.

Votre position est-elle liée à votre fonction auprès de Valérie Glatigny ?

Non. Ce n'est pas une position liée à ma fonction d'expert auprès de la ministre qui ne me concerne d'ailleurs que sur des questions pédagogiques, jamais sur la politique scolaire. J'insiste vraiment : je parle ici comme psychopédagogue. D'ailleurs, je tenais déjà exactement le même discours il y a six ans pendant la période du covid.

Pour certains élèves, les examens de juin n'auront finalement pas lieu. Pour d'autres, ils seront allégés ou réservés aux matières en échec. Et puis, il y a celles et ceux pour qui la décision n'est pas encore arrêtée. A un mois de la fin de l'année scolaire, et à deux semaines des examens, les directions doivent trancher dans l'urgence : comment évaluer les élèves dans un contexte où une partie des apprentissages n'a pas pu être assurée normalement ?

Depuis le 18 mai, le mouvement de grève contre les économies prévues dans l'enseignement perturbe fortement le fonctionnement de nombreuses écoles. Alors que le vote du décret-programme est toujours attendu au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et que les syndicats ont prolongé leur préavis jusqu'au 10 juillet (lire par ailleurs), les écoles tentent de mettre en place des aménagements pour préserver les chances de réussite des élèves, tout en composant avec un conflit social dont personne ne voit encore l'issue.

Trois scénarios se dessinent

Dans les écoles secondaires de la Ville de Liège, où la mobilisation est particulièrement suivie, beaucoup de familles sont désormais fixées. A l'exception des épreuves externes (CEB, le CE1D, CESS) et des examens de qualification, les évaluations internes seront supprimés. Sont concernés l'Athénée Léonie Waha, l'Athénée Maurice Destenay, l'Ecole d'Hôtellerie, l'Institut Pitteurs et l'Ecole Léon Mignon. Les décisions de réussite ou d'échec seront



vinces de Namur, du Hainaut et du Brabant wallon. « Dans mon établissement, les cours ne sont pas perturbés et les examens devraient se donner », indique Alain Koeune, directeur du collège Notre-Dame à Dinant. « Cela ne veut pas dire que la colère est moins forte. »

Entre l'annulation totale et le maintien complet des examens, un troisième modèle émerge : celui d'une session réservée aux élèves en difficulté. « A Bruxelles, j'entends davantage parler d'un allègement que d'une suppression des examens », constate Samuel De Wulf, directeur de Don Bosco à Woluwe-Saint-Pierre. « Nous maintenons notamment les évaluations certificatives des cours techniques et prévoyons des dispositifs de rattrapage pour les élèves en difficulté. »

Ces épreuves étant soumises à la liberté des pouvoirs organisateurs, des assemblées générales doivent encore se tenir ce début de semaine pour décider de la suite. A la Ville de Bruxelles, une analyse de la situation est en cours. « La plupart des écoles cherchent avant tout à ne pas mettre les élèves en difficulté », résume Murielle Vanoirbeck, enseignante à l'Institut Marie-Thérèse à Liège et déléguée syndicale.

Les examens externes certificatifs devraient eux avoir lieu dans toutes les écoles. « Ne pas les organiser reviendrait à se mettre en difficultés sur le plan légal », souligne Franck Lambotte, enseignant au Collège Saint-Barthélemy et délégué syndical. Interrogée au parlement la semaine dernière, la ministre de l'Education, Valérie Glatigny (MR), a confirmé leur maintien. « Les épreuves certificatives externes – le CEB, le CE1D et le CESS – font l'objet d'un décret. Il est donc

prises par les conseils de classe sur la base du travail réalisé durant l'année et des évaluations continues. L'échevine de l'Enseignement, Julie Fernandez Fernandez (PS) qui siège au conseil communal avec le MR et Les Engagés, a également annoncé que les activités d'apprentissage ne reprendraient pas, même si la grève devait prendre fin.

La suppression des examens ne se limite pas aux établissements de la Ville de Liège. L'Institut Notre-Dame Heusy à Verviers, le Centre scolaire Saint-Benoît Saint-Servais ou encore le Collège Saint-Barthélemy suivent également cette voie. « Un grand nombre d'écoles liégeoises et verviétoises ont décidé d'annuler les examens dans leur forme traditionnelle », affirme Ugo Ceccato, directeur à Saint-Barthélemy. « Chez nous, une assemblée générale doit encore se tenir, mais nous nous dirigeons vers cette solution. Pour les élèves en difficulté, une rencontre sera organisée avec les parents avant le conseil de classe. Nous avons déjà fonctionné de cette manière pendant le covid et il y a eu très peu d'échecs. »

A l'inverse, d'autres établissements, où les perturbations sont limitées, ont décidé de conserver les examens. C'est particulièrement le cas dans les pro-

*Les épreuves
certificatives
externes font
l'objet d'un décret.
Il est donc
obligatoire
de les organiser*

Valérie Glatigny
Ministre de l'Éducation (MR)



obligatoire de les organiser », a-t-elle rappelé.

Une colère qui ne retombe pas

Le maintien des examens fait toutefois débat dans les établissements les plus touchés. « Dans mon école, trois cours sur quatre ne se donnent plus », témoigne Samuel De Wulf. « Les élèves sont inquiets, nous essayons de les prévenir des jours où les cours se donnent. Il faut s'adapter

quotidiennement à la situation. »

Pour Ugo Ceccato, les épreuves externes auraient également dû être suspendues. « Est-ce qu'on ferait passer un permis à quelqu'un qui n'a pas eu ses dernières heures d'auto-école ? », interroge-t-il. « Les cours ne reprendront pas avant le vote. Et même dans ce cas, il ne resterait qu'une quinzaine de jours. On ne peut pas demander à des enseignants épuisés de préparer des examens dans de telles conditions. » Le directeur redoute les conséquences du vote attendu dans les prochains jours. « Je crains que ce ne soit vécu comme une provocation. »

Au-delà du décret-programme, c'est une manière de faire de la politique qui est remise en cause. « Il y a beaucoup de mépris », poursuit Ugo Ceccato. « Sans véritable remise en question, la mobilisation pourrait repartir dès la rentrée. »

Le calendrier du vote toujours incertain

Après de nouveaux amendements déposés par l'opposition PST-PTB-Ecolo, le vote du décret-programme a de nouveau été reporté en commission. Ce décret prévoit plusieurs mesures d'économie, parmi lesquels le passage de 20 à 22 périodes dans le secondaire supérieur, la

réduction des budgets « gratuité » ou encore la réforme du régime de congé maladie. L'objectif du gouvernement MR-Engagés est de ramener le déficit à 1,2 milliard d'euros d'ici 2029 (contre 1,6 milliard aujourd'hui). Deux commissions du Budget sont prévues pour l'examen

de l'avis du Conseil d'Etat suivi du vote : l'une le lundi 1^{er} juin et l'autre le mercredi 3 juin. Si les services du greffe reçoivent l'avis avant 16 h ce lundi, la commission se tiendra dans la foulée. Quant au vote en séance plénière, rien n'est décidé pour l'instant. C.H.N

TVA, index, soins de santé : pourquoi les négociations budgétaires s'annoncent périlleuses pour l'Arizona

Les comptes ne sont toujours pas bons. Malgré les accords déjà conclus, le gouvernement fédéral doit encore trouver près de 7 milliards d'euros. Trois questions pour comprendre ce que nous réserve cet été budgétaire.

L'été sera une nouvelle fois budgétaire pour le gouvernement fédéral. Ce vendredi, le Conseil des ministres restreint a tenu une première réunion pour mesurer l'ampleur de l'effort à fournir et le type de mesures à envisager pour redresser des finances profondément détériorées. Un nouveau test de cohésion pour une coalition déjà bien éprouvée par ses précédentes tentatives. On fait le point, avant le marathon.

1 Quel montant faut-il trouver ?

Selon les estimations des administrations consultées par le gouvernement, la facture s'élève à 6,7 milliards. Le montant n'a cessé de s'accroître depuis le début de l'année. Après l'accord conclu cet automne, qui prévoyait notamment le plafonnement de l'index et des hausses de TVA, il était question de 3 à 4 milliards. Mais une série de tuiles se sont abattues sur les comptes publics. La hausse de TVA, issue d'un compromis alambiqué, a été recalée par un avis du Conseil d'Etat, et abandonnée par le Premier ministre. Des retards sont ensuite intervenus dans la mise en place de la loi-programme, qui devait concrétiser d'autres parties d'accord. Fin mars, le Comité de monitoring, qui regroupe les experts budgétaires du fédéral revoyait déjà la facture à 4,9 milliards. Le déclenchement de la guerre en Iran et ses effets sur la croissance, l'inflation et les taux d'intérêt a encore allongé l'ardoise de près de deux milliards, pour atteindre donc les 6,7 milliards. Un ultime rapport est attendu le 6 juillet prochain, qui devrait préciser définitivement l'évalua-

Le ministre du Budget, Vincent Van Peteghem (CD&V), a souligné que la fête nationale ne constituait pas une « deadline dure » pour trouver un accord.

© BELGA

tion. Si le gouvernement parvient à réaliser un tel effort, le déficit devrait passer de 4,9 % du produit intérieur brut actuellement à 4 % environ, ce qui nous permettrait de satisfaire aux exigences européennes. Mais le chemin sera encore long avant de retrouver l'équilibre, puisqu'il subsistera encore 31 milliards de déficit.

2 Quelles mesures sont envisagées ?

Pour tenter d'objectiver quelque peu la manière de reprendre le contrôle des finances, le gouvernement a mandaté le Bureau du Plan, afin de lui proposer ses solutions, après consultation d'experts. Elles sont attendues en début de semaine. Quelques pistes s'imposent déjà. Après l'avis négatif du Conseil d'Etat, la réforme de la TVA va revenir sur la table. Il nous revient que Bart De Wever souhaite une hausse linéaire (par exemple, une hausse des taux d'un point) plutôt qu'un accord compliqué à mettre en œuvre et aux recettes incertaines. Il est aussi question de revoir la fiscalité des sociétés de management, sources d'abus, selon Vooruit et le CD&V. Les soins de santé font aussi l'objet de toutes les attentions. On pourrait limiter le nombre de personnes bénéficiant de l'intervention majorée pour le remboursement des soins médicaux. Ou rehausser le prix de leur ticket modérateur. A moins que l'on n'augmente les tarifs pour celles et ceux qui ne bénéficient pas de l'intervention majorée, pour toutes les visites ou uniquement celles auprès d'un ou une spécialiste. Il est aussi toujours question de faire des économies dans le financement des mutuelles et de renforcer le contrôle des malades de longue durée. Plus délicat :

un rétropédalage dans les investissements dans la défense. Depuis 2025, le fédéral y injecte 4 milliards d'euros par an, ce qui explique en partie nos difficultés budgétaires. On pourrait aussi réduire les subsides aux entreprises, économiser dans la migration ou... faire payer les prisonniers pour leur incarcération. Enfin, il est possible que l'on reparle de mesures sur l'indexation des salaires.

3 Un accord pour le 21 juillet ou pour octobre ?

De ce qui précède, on pourrait conclure qu'un accord est à portée de main, tant les pistes sont légion. C'est sans compter les antagonismes politiques. Le MR ne veut pas entendre parler de hausse linéaire de la TVA et est réticent sur les sociétés de managements (« vu les faibles rentrées que cela procurerait »). La N-VA ne veut pas baisser les exigences en matière de défense. Et nul doute que Vooruit, mais aussi Les Engagés ne laisseront pas tout faire en matière de santé ou d'indexation. Ajoutons à cela les derniers sondages qui montrent un MR à la peine, ce qui ne favorisera pas les concessions du côté des libéraux francophones, déjà très réticents sur les recettes nouvelles lors des précédents accords. Un accord pour le 21 juillet paraît dès lors difficile, d'autant que les nouvelles évaluations du Comité de monitoring n'arriveront que le 6 juillet, ce qui ne laissera que deux semaines pour finaliser. Le ministre du Budget lui-même a indiqué que la fête nationale ne constituait pas une « deadline dure », puisque le budget peut être élaboré jusqu'en octobre pour pouvoir être voté avant la fin de cette année.

La Libre BELGIQUE

Les conditions d'octroi d'un congé en cas de perte de grossesse vont être modifiées

■ Jusqu'ici, il était nécessaire d'avoir déclaré sa grossesse pour en bénéficier.

En 2024, la Belgique est devenue le premier pays d'Europe à accorder un congé de deuil de deux jours en cas de perte de grossesse précoce (avant 180 jours). Celui-ci ne s'applique qu'aux fonctionnaires mais la mesure entend reconnaître la difficulté de la perte d'une grossesse et ce, pour les deux conjoints, qui ont droit à ce congé s'ils travaillent dans la fonction publique.

Aujourd'hui, pour pouvoir obtenir ce congé de deuil suite à ce qui est souvent appelé une "fausse couche", les agents de la fonction publique devaient l'avoir déclarée à leur employeur avant la perte du fœtus. Si cela n'avait pas été fait, le congé n'était pas octroyé.

Une "anomalie" qui devrait bientôt être rectifiée. Une proposition de la ministre de l'Action et de la Mo-

dernisation publique Vanessa Matz (Les Engagés), validée ce vendredi en conseil des ministres, prévoit de supprimer cette condition préalable. *"Il est légitime d'encourager les femmes à informer dès que possible leur employeur de leur grossesse, afin qu'elles puissent bénéficier de la protection légale existante. Mais nous devons également respecter leur liberté de ne pas le faire"*, précise la ministre.

Pour que ce congé soit accordé, les fonctionnaires fédéraux devront désormais fournir une déclaration sur l'honneur, attestant de la perte de grossesse.

Une "correction" bienvenue

Cette adaptation était demandée par plusieurs associations ainsi que par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH). *"Cela corrige une anomalie dans cette réglementation"*, estime Véronique De Baets, porte-parole de l'IEFH. *Les conditions en vigueur jusqu'ici étaient discriminatoires pour celles qui n'avaient pas encore déclaré leur grossesse. D'autant que la perte de grossesse précoce, qui touche 10 % des*

Pour que ce congé soit accordé, les fonctionnaires fédéraux devront désormais fournir une déclaration sur l'honneur, attestant de la perte de grossesse.

femmes, survient généralement tôt et donc potentiellement avant que l'annonce soit faite à l'employeur."

À noter que ce changement ne concerne que les fonctionnaires fédéraux. Les agents wallons et flamands peuvent également se voir accorder un congé de deuil en cas de perte de grossesse. Mais elles doivent toujours avoir déclaré leur grossesse au préalable.

Pas d'autres changements

Malgré cette "correction" des conditions d'octroi, ce congé ne sera ni allongé, ni généralisé. *"La perte de grossesse représente un traumatisme à la fois physique et psychologique qui est encore sous-estimé. Il serait intéressant de gommer cette inégalité en permettant à l'ensemble des femmes d'avoir accès à ce congé"*, détaille Véronique De Baets.

Dans le secteur privé, les femmes qui traversent un deuil suite à une perte de grossesse ont droit à un congé de circonstance, limité à trois jours par an et octroyé sur la base d'un certificat médical.

Louis Dominé

Des scènes de désolation après les inondations en Wallonie

■ Le colonel Marc Gilbert demande des moyens pour les zones de secours.

Les intempéries de samedi soir et de la nuit ont causé énormément de dégâts en Wallonie. Du côté de la zone de secours Val de Sambre, à cheval sur les provinces de Namur et de Hainaut, près de 1 500 interventions ont été enregistrées. *“La priorité était de sauver les personnes en situation de danger. Nous avons ainsi eu un couple avec femme enceinte réfugiée sur le toit de leur habitation inondée. Des personnes se sont retrouvées prises au piège dans leur voiture également”*, indique le colonel Marc Gilbert, chef de corps de la zone de secours Val de Sambre. *“L’IRM nous avait classés en code orange mais c’était surtout du code rouge avec l’eau qui est, par endroits, montée jusqu’à 1,50 m.”*

Seulement quarante pompiers y étaient mobilisés durant tout le week-end pour effectuer toutes ces interventions. *“D’autres pompiers sont venus en renfort car ce travail est éreintant. Je tiens à souligner la parfaite coordination entre les six communes de la zone et les services de se-*

cours, il y a eu beaucoup de solidarité, de propositions de logement au niveau supracommunal, des routes dégagees pour permettre notre passage et ainsi plus d’efficacité”, ajoute-t-il.

La commune de Jemeppe-sur-Sambre, en province de Namur, fait partie des plus touchées par les intempéries, cinq ans après les terribles inondations de 2021. *“Le problème, c’est que l’Orneau déborde dès qu’il y a une tempête. Comme la rue est en cuvette, elle ne sait pas emmagasiner et tout déborde alors qu’on n’est même pas en zone inondable à la base”*, explique un riverain.

“On a tout perdu”

“Dans une maison, une dame était seule avec ses enfants. Les pompiers ont dû sortir les enfants par la fenêtre et les emmener en barque”, indique Émilie, qui a hébergé sept personnes durant la nuit.

Marie-Claire et Gérard faisaient partie des gens qui ont logé chez le couple. *“Déjà en 2021, on avait dû tout refaire après les inondations. Tout était nouveau! Et là, c’est rebelote. On*

a tout perdu”, se désole Marie-Claire. Les habitants n’ont en outre plus l’électricité. Ores est sur le pont.

À proximité, au cabinet Delta Vet, route d’Eghezée, on était en train de racler dimanche matin. Eux aussi ont déjà eu des dégâts lors des inondations de 2021. *“Les appareils pour faire les radios, les échographies, anesthésies, etc, sont endommagés, de même que la machine à laver, le frigo...”*, déplore Stéphanie, vétérinaire, en train de tout nettoyer.

Walibi impacté

Le Brabant wallon a, lui aussi, été sévèrement touché par les intempéries. Les violentes intempéries ont endommagé plusieurs attractions et plusieurs zones du parc ont été impraticables.

De son côté, le colonel Marc Gilbert regrette que malgré les demandes répétées visant à renforcer les services de secours, il ne voit toujours rien venir. *“On sait, notamment depuis les inondations de 2021, que nous avons besoin de davantage d’effectifs. Mais rien n’est inscrit pour les*

pompiers et les services de secours dans l’accord de gouvernement. Au niveau fédéral, je comprends qu’il faut renforcer l’armée et la police, mais les 200 millions affectés à un F-35 seraient bien nécessaires au niveau des zones de secours”, fulmine-t-il.

“Les épisodes climatiques intenses vont se répéter et s’intensifier à l’avenir. Il est plus que temps que les politiques prennent la pleine mesure des enjeux qui nous attendent, en prenant des dispositions pour financer les zones au plus vite”, conclut Marc Gilbert.

Du côté de Bruxelles, la situation n’était pas aussi préoccupante et le sous-effectif des pompiers, dénoncé par le Siamu la semaine passée, ne s’est pas fait ressentir. Toutefois, afin d’anticiper les épisodes climatiques similaires à l’avenir, les syndicats estiment qu’il faudrait engager 200 pompiers supplémentaires. *“Malheureusement, chaque pompier coûte 70 000 euros par an et je ne vois pas comment le gouvernement actuel pourrait débloquer 14 millions d’euros”*, conclut Walter Derieuw, porte-parole des pompiers bruxellois.

Fort heureusement, aucun décès n’était à déplorer à l’heure d’écrire ces lignes.

Arnaud Farr et EdA

“La séquence orageuse la plus dévastatrice de ces dix dernières années, à l’exception de 2021”

■ Dans certaines zones, il est tombé l’équivalent d’un mois de précipitations en quelques heures.

La Belgique a été frappée en de nombreux points dans la soirée de samedi et durant la nuit qui a suivi. Des pluies torrentielles et statiques ont provoqué des inondations dans des zones très localisées, notamment du côté de Charleroi, de Namur et du Brabant wallon.

Selon le météorologue Pascal Mormal (IRM), la séquence orageuse de ce 30 mai 2026 est *“probablement la plus dévastatrice de ces dix dernières années”*, exception faite de *“la période historiquement tragique de la mi-juillet 2021.”*

Le spécialiste des questions météo estime que la situation avait été relativement bien anticipée. Depuis plusieurs jours, les prévisionnistes évoquaient un potentiel d’orages violents. *“Le pays connaissait depuis une dizaine de jours des températures estivales, avec une masse d’air très chaude en surface et une humidité en augmentation. La combinaison d’air chaud et humide au sol avec de l’air plus froid en altitude constituait un cocktail idéal pour générer une forte instabilité atmosphérique.”*

Dès samedi matin, une première succession d’averses orageuses a concerné un axe allant du nord de la région bruxelloise vers Louvain. *“Plusieurs cellules orageuses, relativement brèves mais parfois très violentes, se sont succédé, entrecoupées de périodes d’accalmie de trois à quatre heures”*, poursuit Pascal Mormal. Cela avait déjà produit des cumuls de précipitations importants. Par endroits, les quantités de pluie

Il y a cinq ans, les précipitations s’étaient étalées sur près de 48 heures.

ont été exceptionnelles. Pas loin de l’aéroport de Zaventem, *“il est tombé l’équivalent d’un mois de précipitations”* en quelques heures. En région liégeoise, une station climatologique manuelle a relevé 107 litres par mètre carré (107 mm) durant la matinée du samedi 30 mai.

Ce premier épisode a constitué un sérieux avertissement. Un second épisode, un peu moins bien anticipé, s’est développé l’après-midi sur le triangle Charleroi, Namur, Waterloo. Les orages, apparus vers 16 h 30, avaient la particularité d’être très peu mobiles. *“Il s’agissait d’orages dits ‘rétrogrades’, qui se réalimentaient continuellement par l’arrière, d’ouest en est. La chaleur et l’humidité permettaient la formation permanente de nouvelles cellules orageuses, qui se sont autoalimentées pendant plusieurs heures.”*

Certaines régions épargnées

À l’inverse, certaines régions ont été largement épargnées. Dans le sud de la province de Namur, notamment à Chimay et Couvin, il n’est pratiquement pas tombé une goutte de pluie. La même situation a été observée en Flandre-Occidentale et près d’Anvers.

Pour retrouver des situations comparables, il faut remonter à mai et juin 2016, lorsque plusieurs épisodes orageux importants avaient touché notamment la province du Limbourg pendant plusieurs jours consécutifs. Pour Pascal Mormal, la comparaison avec les inondations de juillet 2021 doit être nuancée. La *“situation synoptique était différente”*. Il y a cinq ans, les précipitations s’étaient étalées sur près de 48 heures. Ici, il s’est agi d’orages stationnaires très intenses mais de durée plus limitée.

Gauvain Dos Santos



**Horrues : photographe de galaxies et de
nébuleuses par Audrey Decroes**

<https://www.antennecentre.tv/actu/horrues-photographe-de-galaxies-et-de-nebuleuses/28882>